

LA LAÏCITE CONTRE ELLE-MEME.

En France, et, de manière sans doute plus nuancée, en Belgique francophone, le mot « laïcité » sature l'espace public. Pour quelqu'un qui a vécu ses premiers engagements militants (à gauche) il y a quarante ans, cette omniprésence à quelque chose d'étrange : dans les années 70 et les années 80, c'est un mot que l'on n'avait pas souvent l'occasion d'entendre ou de lire. Certes, nous (militants de gauche) étions tous « laïques », mais par défaut : nous étions heureux de voir petit à petit s'effriter la pesanteur institutionnelle de l'Eglise catholique et de sa prétention à faire de sa morale particulière la morale commune. Mais dans nos engagements, la question de la religion n'était pas un problème. Le mal que nous affrontions était celui de *l'injustice sociale* et ce combat pouvait parfaitement unir croyants et non croyants.

Aujourd'hui, c'est la laïcité elle-même qui est devenue un problème. Elle divise les progressistes, les syndicalistes, les féministes, les antiracistes; à l'autre extrême du spectre politique, elle est revendiquée parfois farouchement par les partis d'extrême-droite (typiquement, le FN en France) et utilisée comme couverture par des groupes indiscutablement racistes (voir le site *Riposte laïque*). Sous des formes moins extrêmes, elle sert de plus en plus souvent de « parapluie » à des sentiments xénophobes ou à des actes de discrimination : on vous dit « je suis pour le strict respect de la laïcité » mais quand l'interlocuteur insiste un peu, cela devient « ces gens dérangent (moi-même, mes électeurs, mes lecteurs, ou mes affiliés...) et je souhaiterais qu'on ne les voie plus »... et on ajoute souvent (c'est là qu'on voit la xénophobie) « Quand on s'installe dans un pays, on s'adapte à sa culture » à l'intention de citoyens belge qui sont nés ici de parents eux-mêmes nés ici. La laïcité est même de plus en plus souvent invoquée pour justifier de véritables interdits professionnels et parfois des interdits professionnels appuyés par des syndicalistes (un sommet, quand on y songe).

Devant ces constats (dont l'actualité fournit tous les jours des exemples), on pourrait être tenté d'abandonner l'idée de laïcité en considérant qu'elle a épuisé son potentiel émancipateur. Ce n'est pas un tel point de vue que défend ce texte, au contraire : on argumentera que la laïcité, ramenée à ses fondamentaux, reste le meilleur dispositif pour protéger la liberté de conviction des croyants comme des incroyants. Mais pour cela, il faut la débarrasser de ses dérives et dévoiements. Oui, la laïcité est en danger. Mais le premier danger, le risque le plus immédiat, c'est l'auto-destruction : la laïcité pourrait évoluer jusqu'à renier ses propres valeurs et c'est d'abord de cela qu'il faut la préserver¹.

Séparation et neutralité, pour quoi faire ?

Les analystes de la laïcité sont en général au moins d'accord sur un point : l'idée de laïcité se décline, classiquement, en un principe de *séparation* et un principe de *neutralité*.

La séparation indique qu'aucune conviction philosophique ou religieuse ne puisse parler « au nom » de l'Etat ou de l'intérieur de celui-ci. Les dignitaires religieux ne peuvent avoir de rôle officiel dans

¹J'ai choisi, dans un livre à vocation grand public, de ne pas multiplier les références. Bien sûr, les idées proposées ici ne sont que très partiellement les miennes. Elles doivent beaucoup à des spécialistes comme Jean Baubérot, Cécile Laborde, Raphaël Liogier, Charles Taylor, Jocelyn Maclure, Joël Roman, Marcel Gauchet, Olivier Roy, Hugues Lagrange, Vincent de Coorbyter, Marco Martiniello, entre autres. Elles doivent aussi à des auteurs avec lesquels je suis partiellement ou totalement en désaccord comme Henri Peña Ruiz, Guy Haarscher ou Philippe Grollet. Elles s'inspirent enfin de nombreuses personnes avec qui j'ai eu l'occasion de discuter ces six dernières années. J'ai malaxé tout ce matériel pour en tirer une réflexion personnelle qui n'engage que moi.

l'organisation de la puissance publique. L'existence d'une religion d'Etat (comme en Angleterre ou, jusqu'il y a une douzaine d'années, en Suède) est contraire au principe de séparation. En Belgique, on le sait, la séparation n'est pas totale : l'exemple souvent cité (même s'il est sans grande importance pratique) est le Te Deum – cérémonie religieuse – qui a lieu lors de la fête nationale. Le principe de neutralité, lui, implique que l'Etat ne favorise aucune conviction et se tienne à *équidistance* de toutes. Cela concerne bien entendu les convictions religieuses mais aussi les convictions philosophiques. L'autorité publique ne peut pas « prendre parti » pour ou contre une conviction en particulier. Dans des pays comme Israël, l'Iran, ou pour prendre un exemple ailleurs, le Pérou, la liberté de religion est reconnue. Mais le culte dominant conserve des privilèges et les citoyens n'y ont pas tous les mêmes droits. Ce ne sont donc pas des Etats laïques.

Cependant, ces deux principes de séparation et de neutralité peuvent s'interpréter de bien des manières. Par exemple le principe de séparation interdit-il à l'Etat de dialoguer avec les organisations religieuses ou confessionnelles ? Si c'était le cas, il n'y aurait sans doute aucun Etat laïque dans le monde. Même l'Etat français, qui prétend s'inspirer du modèle « chimiquement pur » de la laïcité contribue à financer des fonctions religieuses (comme les aumôniers dans les prisons par exemple) et contribue à financer l'entretien ou la construction d'édifices religieux (Eglises, mosquées, synagogues...). L'Etat belge va beaucoup plus loin puisqu'il paye les ministres du culte, et finance un enseignement confessionnel (majoritaire dans les faits). Dira-t-on dès lors que ces Etats ne sont pas laïques ? Non. Le principe de séparation n'impose pas à l'Etat de s'abstenir de *tout contact* avec les communautés confessionnelles. L'Etat belge ne finance d'ailleurs pas que des écoles catholiques. Il subsidie aussi un enseignement « libre non confessionnel », et des maisons de la laïcité. Il finance aussi nombre d'organisations de jeunesse qui, toutes, ont d'une façon ou d'une autre une connotation soit politique, soit religieuse, soit philosophique.

Pour appliquer dans la pratiques ces principes de séparation et de neutralité, dans une société concrète, il faut prendre conscience qu'il ne s'agit pas de valeurs « finales », qui se justifieraient par elles-mêmes : ce sont des *instruments* au service de deux valeurs cardinales dans nos sociétés parce qu'elles concernent les droit fondamentaux des individus : d'une part *l'égalité* entre tous les citoyens et d'autre part la *liberté de conscience* qui respecte les convictions de chaque citoyen, et lui donne la possibilité de les exprimer s'il le souhaite.

Si la séparation entre le religieux et l'Etat est absente, la liberté de conscience disparaît évidemment : ce qui prévaut, c'est une religion d'Etat (ou un athéisme d'Etat) et le seul fait d'être citoyen de l'Etat suppose l'adhésion à la religion publique. Il ne s'agit d'ailleurs plus alors de « citoyens » mais de « sujets ». Ce fut la situation de l'Europe durant une grande partie de son histoire. En Grèce et à Rome, le refus de professer la religion d'Etat pouvait se payer très cher. Après la victoire du christianisme, le moyen-âge européen fut caractérisé par la fusion entre le religieux et le politique et on sait à quelles barbaries cela put conduire : dans les sociétés féodales, comme dans les monarchies de droit divin, la revendication de liberté religieuse est immédiatement interprétée comme acte de subversion politique.

Si l'Etat n'est pas neutre, c'est l'égalité entre citoyens qui s'effrite : la puissance publique est alors en droit de traiter les individus différemment en fonction de leurs convictions religieuses, même lorsqu'une certaine liberté prévaut. Le modèle type est ici celui de l'ancien Empire Ottoman : plus tolérant que les Etats chrétiens (comme ce fut souvent le cas historiquement dans les pays

musulmans), il autorisait la liberté religieuse mais conférait des statuts subordonnés à ceux qui ne pratiquent pas l'islam, religion officielle de l'Empire. Les chrétiens et les juifs pouvaient pratiquer leur religion mais étaient privés de toute une série de droits et grevés de taxes spécifiques.

Dans nos démocraties modernes, qui se réclament des Lumières, ce sont ces valeurs fondamentales de *liberté de conscience* et *d'égalité entre les citoyens* qui constituent la justification ultime de la laïcité et de ses dispositifs de neutralité et de séparation. Et c'est à l'aune de ces valeurs fondamentales qu'il faut évaluer, dans chaque contexte concret, dans quelle mesure tel ou tel dispositif proposé au nom de la laïcité est conforme à ses propres valeurs.

Une laïcité anti-religieuse.

De ce qui précède, il semble clair que la laïcité, en tant que principe politique d'organisation de l'Etat (neutralité et séparation), ne peut en aucune façon se confondre, ni même se compromettre avec l'hostilité à la religion. L'athéisme, et même l'athéisme militant sont des convictions philosophiques personnelles éminemment respectables, au même titre que les convictions religieuses. Mais la laïcité est tout autre chose : elle est le dispositif qui permet à toutes les convictions de cohabiter, dans une société démocratique, sans violence ni injustice (ou de manière plus réaliste, en ramenant la violence et l'injustice au minimum).

Comment expliquer alors que la laïcité soit si fréquemment confondue avec le combat anti-religieux, et ce aussi bien par les athées que par les croyants ? Il y a à cela des raisons historiques parfois complexes, dont une au moins est commune à la France et la Belgique : le combat pour la séparation et la neutralité a été porté essentiellement par les secteurs athées ou libre-penseurs de la bourgeoisie, d'abord, du mouvement ouvrier dans un second temps. L'Eglise catholique, historiquement très dominante, s'est positionnée longtemps en adversaire résolu tant de la libre pensée (par définition) que de la laïcité comme principe politique. Du côté français, il y eut la « guerre des deux Frances », qui aboutit à la loi de séparation de 1905. Du côté belge, on sait que l'histoire politique du pays, de l'indépendance à la première guerre mondiale, fut largement dominée par le clivage religieux entre les libéraux et les catholiques, clivage qui s'est focalisé sur la question de l'école.

La Belgique n'a pas eu de « loi de séparation » mais a connu une sorte « d'armistice » en particulier lors du pacte scolaire de 1959. Le clivage religieux a alors perdu beaucoup de sa centralité politique, mais dans un pays « pilarisé », très étranger au jacobinisme français, il a subsisté. Au cours des cinquante dernières années, le pays s'est largement sécularisé, les Eglises se sont vidées et les séminaires encore davantage. Mais l'Eglise catholique a gardé un poids sociologique fort dans des secteurs comme l'éducation ou la santé. Le parti catholique (rebaptisé PSC après la guerre) est par ailleurs devenu le « point d'Archimède » dans la constitution des gouvernements : ayant un pied à gauche et un pied à droite, il pouvait s'allier tantôt aux socialistes, tantôt aux libéraux. C'est devenu pour quarante ans un « parti faiseurs de Rois ». L'Eglise catholique, dont l'autorité morale n'a cessé de diminuer au sein d'une société devenue de moins en moins croyante (au sens classique) a ainsi conservé des relais importants tant au plan politique qu'au sein de ce qu'on appelle aujourd'hui la « société civile ».

La perpétuation d'un pouvoir catholique faiblissant mais toujours bien présent a eu un effet pervers sur la laïcité : le maintien d'une alliance paradoxale entre l'athéisme et la défense de la laïcité, bien

exemplifiée par l'existence du Centre d'Action Laïque (CAL). On dit bien « alliance paradoxale » parce que *l'athéisme* est une chose (c'est une forme de conviction philosophique personnelle) et la *laïcité* en est une autre, très différente (c'est un dispositif politique garantissant à la fois la liberté de conscience et l'égalité entre citoyens). Le CAL a rendu cette confusion inextricable à travers l'article 4 de ses statuts qui mêle explicitement laïcité et athéisme². Avec le recul, il s'agit non seulement d'une confusion conceptuelle, mais d'une erreur politique majeure pour ceux qui se soucient véritablement de laïcité.

C'est une confusion conceptuelle, parce qu'on ne peut évidemment pas lutter pour un Etat à la fois laïque et athée : si l'Etat est laïque, il se tient à équidistance de toutes les convictions, religieuses ou non. S'il est athée, il embrasse une conviction parmi d'autres et cesse d'être laïque. Les anciens Etats « communistes » du bloc de l'Est n'étaient pas des Etats laïques et la liberté religieuse y était constamment menacée.

Mais c'est aussi une erreur politique, parce qu'elle pousse les croyants de toutes obédiences à se méfier de la laïcité : les catholiques laïques, les juifs laïques, les protestants laïques, les musulmans laïques... sont probablement tous nettement majoritaires au sein de leur propre communauté religieuse. Cela signifie qu'ils ne veulent pas d'un Etat où leurs propres croyances auraient le statut de religion officielle. Mais la confusion laïcité/athéisme rend cette position difficile à exprimer. Si la laïcité est structurellement liée à l'incroyance, alors les croyants, par définition ne peuvent être laïques. C'est probablement ce que pense la majorité des membres engagés dans les différentes associations du CAL (pas tous, loin de là, heureusement : il suffit de lire par exemple, les positions de Bruxelles Laïque). Mais, par ricochet, c'est aussi ce que sont amenés à penser les croyants convaincus : la laïcité leur apparaît comme une arme du combat anti-religieux, c'est-à-dire l'exact contraire de ce qu'elle devrait être.

On peut dire de la laïcité, en Belgique francophone (mais en France aussi, sous d'autres d'autres modalités qu'elle a épousé son ennemi : luttant, depuis l'indépendance du pays en 1830, contre une Eglise catholique souvent dogmatique (malgré Vatican II) et qui n'a cédé ses privilèges institutionnels que pied à pied, la laïcité s'est constituée en « contre-Eglise » parfois tout aussi dogmatique. La critique n'est pas nouvelle et elle est, assez souvent, venue de l'intérieur du CAL lui-même. Ce mimétisme aurait pu se défaire au tournant du siècle : l'éjection des catholiques du gouvernement, pour la première fois depuis quarante ans, a permis de mettre à l'agenda une série de lois progressistes au plan moral (simplification du divorce, mariage homosexuel, entre autres). La crise de la pédophilie au sein de l'Eglise a en outre donné un coup d'accélérateur majeur à la sécularisation de la société belge. L'Eglise catholique est aujourd'hui « minoritaire dans les têtes » : les Belges (avec des différences régionales) se définissent toujours à cinquante pour cent comme catholiques, mais bien peu intègrent les prescrits moraux de « leur » Eglise dans leur vie quotidienne.

Le divorce entre la société belge et « son » Eglise aurait pu amener la laïcité à s'émanciper de ses origines athées et anti-religieuses pour voler de ses propres ailes. Mais l'envol n'a pas eu lieu : dans le contexte de l'accélération de la globalisation, la nouvelle visibilité de l'islam de Belgique a entravé le processus.

²Pour ne pas compliquer le texte, on ne fait pas de différence entre athéisme et agnosticisme mais c'est bien sûr une simplification abusive.

L'islam et la laïcité de combat.

Il ne fait pas de doute que l'islam de Belgique (et de France) est devenu, ces vingt dernières années, plus visible. On pourrait dire, en somme qu'il a fait son « coming out ». On peut voir cela, en schématisant à l'extrême, de deux manières.

La première est la vision *conspirationniste* : l'islam a « tombé le masque », il a dévoilé (si on peut se permettre cette formule) son agenda caché, qui est de coloniser l'Europe et d'y imposer sa conception du monde, symbolisée par la Sharia. Comme toutes les visions conspirationnistes, celle-ci s'enracine dans un petit grain de vérité : il y a sans doute en Europe, quelques musulmans qui pensent de cette manière et certains d'entre eux sont dangereux. Mais précisément, dans cet imaginaire de « l'invasion », il n'y a pas de place pour les musulmans : il n'y a de place que pour « l'islam », réalité globale et homogène de Djakarta à Tanger en passant (bien sûr) par Téhéran. Les musulmans ne sont que la « cinquième colonne » de l'Oumma : ils n'ont ni vie, ni désirs personnels, ni trajectoires, ni rien. Cette vision est populaire, dans des sociétés européennes en voie de précarisation et de fragilisation. Elle se nourrit de l'incroyable ignorance persistante dans la population de souche européenne de ce que vivent et pensent les musulmans de chair et d'os. Elle fournit un bouc émissaire commode, surtout aux plus maltraités par la nouvelle agressivité du capitalisme. Elle fournit aussi une grille de lecture simple du monde : avant il y avait le « monde libre » face au « bloc communiste », maintenant, il y a l'Occident civilisé face à l'islam barbare (il suffit de voir la reconversion des séries américaines). Et malheureusement, en France et en Belgique francophone, l'immense majorité de ceux qui diffusent cet imaginaire s'abritent derrière le parapluie de la « laïcité » (l'exemple le plus caricatural étant le site *Riposte laïque* évoqué plus haut).

La deuxième vision de la nouvelle visibilité musulmane est, au contraire *intégrationniste* : elle témoigne de la prise de conscience par les musulmans de la deuxième et troisième génération, que leur vie sera pour l'essentiel en Europe (et pour ce qui nous concerne, en Belgique). Dès lors, la discrétion culturelle et religieuse qui semblait naturelle pour des « travailleurs invités » n'est plus acceptable pour des *citoyens de plein droit*. On retrouve souvent ce discours dans la bouche des jeunes musulmans eux-mêmes : « nous sommes Belges depuis la naissance, de quel droit nous demande-t-on de nous cacher en tant que musulmans » ? Mais c'est aussi l'analyse que font l'immense majorité des chercheurs qui travaillent avec les « communautés » et qui cherchent à comprendre ce qui s'y joue : c'est parce qu'ils se définissent comme des *citoyens belges* et se ressentent comme tels que les musulmans des deuxième et troisième générations estiment ne plus avoir à se cacher d'être musulmans ni à devoir « s'adapter » à quoi que ce soit.

Ce deuxième point de vue, qui semble tout de même infiniment plus rationnel, ne signifie pas que la cohabitation soit naturellement « non problématique ». Parce que l'islam de Belgique réintroduit effectivement un degré de religiosité « vécue » qui a pratiquement disparu du catholicisme (chez nous). Selon ce que l'on peut en savoir à travers les enquêtes (forcément approximatives, parce que très difficiles à mener), il y a sans doute en Belgique plus ou moins cinq à six millions de catholiques déclarés parmi lesquels dix pour cent sont pratiquants réguliers. On estime le nombre de musulmans

autour de six cent mille, soit dix fois moins, mais parmi eux près de la moitié se déclarent pratiquants réguliers³.

Une religion qui s'exprime, qui vit et qui se manifeste, pour la laïcité historique, c'est à la fois un effroi et une aubaine. Un *effroi* : parce que l'on croyait en avoir à peu près fini avec la religion et voici qu'elle ressurgit ailleurs ; une *aubaine* : parce que les organisations laïques auraient pu se voir reléguées au rang de vieilleries obsolètes et voici qu'elles retrouvent un « ennemi » à leur mesure, et donc une raison d'être. Dès lors, toute manifestation visible de l'islam ne peut être interprétée que d'une seule manière : c'est le retour du démon obscurantiste, que l'on croyait avoir terrassé. Le voile des femmes musulmanes est devenu le chiffon rouge que l'on agite devant le taureau.

Une série de courants se réclamant de la laïcité ont commis ainsi un contresens radical : ils ont confondu une religion qui fut longuement hégémonique avec une religion minoritaire et réclamant avant tout un espace d'expression. Ils ont reconduit à l'égard de l'islam la stratégie d'hostilité frontale utilisée – parfois avec raison – contre le catholicisme. Mais la situation est tout à fait différente : la religion catholique revendiquait *toute la place* (et le magistère des consciences) alors que la religion musulmane revendique *une place parmi les autres*. La religion catholique était, largement, celle des dominants. La religion musulmane est, le plus souvent, celle des plus fragiles.

On voit les ravages de cette obsession. Partie de la question de l'école, la « querelle du voile » a vite atteint l'ensemble de la société, saturé les médias, offert un prétexte à tous les positionnements politiques et elle pourrit aujourd'hui le monde du travail. Cette question n'est bien sûr pas simple et elle s'enracine dans un terreau d'angoisse profond au sein d'une partie de la population. Au-delà même de la visibilité des musulmans, c'est toute la société européenne qui est aujourd'hui tentée par le *backlash* selon la formule du démographe français Hugues Lagrange⁴, à savoir une demande d'ordre et de normalisation. Il faudrait une bibliothèque entière pour retracer les logiques qui ont conféré à ce bout de tissu le statut absurde de « symbole civilisationnel ». Ces logiques débordent de très loin la question de la laïcité. Mais c'est à cette question qu'on s'en tiendra ici.

En choisissant de « réarmer » la laïcité anti-religieuse des défenseurs sûrement sincères de la laïcité ont offert à une société angoissée (et comment ne le serait-elle pas devant l'évolution du monde) le pire des cadeaux : un instrument idéologique pour justifier non seulement les peurs et les angoisses mais les hostilités et le racisme latent. Elles ont offert à cette société un *bouc émissaire légitime* à toutes les craintes qui l'accablent. Aujourd'hui, ces laïques sincères voient les choses leur échapper : le « golem » qu'ils ont produit vit sa vie propre. De plus en plus souvent, des femmes se voient éjecter de leur travail, *au nom de la laïcité*, parce qu'elles portent le foulard. Et on ajoute souvent que c'est « pour leur bien » : il s'agit de les « émanciper ». Mais parce qu'elles rechignent à s'émanciper de la manière que souhaitent les laïques sincères, ces femmes ont le choix entre s'humilier ou rester chez elles, se privant ainsi de la ressource première de l'émancipation : la possibilité de gagner sa vie soi-même. Le message est clair : on leur dit « ôtez vos voiles », mais ce qu'il faut entendre c'est *courbez la tête*.

Une autre laïcité est-elle possible ?

³ Bien sûr, c'est sur-estimé : là où il est socialement valorisé de dire que l'on pratique sa religion, il y a une forte sur-déclaration. C'est très connu dans les enquêtes américaines.

⁴Hugues Lagrange, *Le déni des cultures*, Paris Le Seuil, 2010.

Le mouvement qui se déroule aujourd'hui est un jeu « perdant-perdant » : en s'acharnant sur les signes religieux, les défenseurs de la laïcité « de combat » envoient aux musulmans le message qu'il n'est pas possible d'être un bon musulman et un bon citoyen. Ce message, finalement, est convergent avec celui des islamistes qui défendent, eux aussi, que la laïcité et l'islam sont incompatibles. Cette stratégie est donc à tous égards catastrophique, mais il n'est pas forcément facile d'en sortir.

Pourtant, la laïcité a aujourd'hui une opportunité extraordinaire : si elle en revient à ses fondamentaux, la liberté de conscience et l'égalité entre tous les citoyens, elle apparaît comme le protecteur naturel des minorités convictionnelles. Or la Belgique francophone n'est plus aujourd'hui qu'un patchwork de minorités convictionnelles : les catholiques, les musulmans, les juifs, les protestants, les athées, les agnostiques, les bouddhistes... sont tous des groupes minoritaires. Tous ont intérêt à la protection d'un cadre commun équitable, qui leur garantit qu'ils ne seront ni inquiétés ni discriminés pour leurs convictions. La laïcité est le candidat « naturel » pour fournir ce cadre. En cela, elle reste une idée éminemment moderne.

Mais cela suppose à la fois qu'on solde les comptes du passé (il faut divorcer de l'Eglise catholique) et que l'on s'attaque aux fantasmes (la marche du monde n'a rien à voir avec le choc des civilisations). Cela suppose aussi que l'on *prenne langue* avec tous ces gens, les femmes en particulier, que l'on cherche à émanciper malgré eux (ou elles) et que l'on accepte que la première chose à faire est de les *entendre* plutôt que de décider à leur place ce qui est bon pour eux (elles).

Cela suppose enfin, et ce sera le plus difficile pour les « libre-penseurs », que l'on cesse de prendre les croyants pour de pauvres manipulés, que le progrès de l'humanité amènera inévitablement un jour à la « raison ». L'ennemi de la pensée libre, ce n'est pas la croyance, c'est le dogmatisme, et celui-là, on le trouve dans tous les camps.

Une laïcité reconstruite sur de telles bases ne serait bien sûr par en mesure de résoudre tous les problèmes du monde, qui sont encore d'une autre ampleur. Mais au moins, elle n'en rajouterait pas.

Marc Jacquemain